



# Commune de Goupillières

## Compte-rendu du conseil municipal du 30 janvier 2023

**Date de convocation : 12 janvier 2023**

**Date d'affichage : 12 janvier 2023**

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Nombre de membres présents : 12**

**Quorum : 7**

**Absents : 2**

**Vote : 12**

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Goupillières, sous la Présidence de Mme FRANÇOIS Régine.

### **Étaient présents :**

Mme FRANÇOIS Régine, M. COGNET Pierre Emmanuel, M. JEAN Stéphane, Mme MEIER Sophie, Mme MELEARD Muriel, M. MOKRY Germain, M. ALBERT Bruno, Mme BELLO Céline, Mme CORDIER Marie-Hélène, M. DESLANDES Pierre, Mme DELAINE Patricia, Mme BAUDRY Mireille.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** M. LOISEL Olivier, Mme AMIOT-KLAJNY Coralie

Mme MARINO Anne est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente réunion du 26 septembre 2022 a été lu et approuvé à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

- Convention de mise à disposition d'un espace dédié à une plateforme pour containers ménagers.
- Régularisation d'un acte de propriété d'une parcelle communale.
- Vote de l'annulation du reversement de la taxe d'aménagement à l'EPCI.
- Demande de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le remplacement de l'algéco (en très mauvais état) par la création d'un bâtiment scolaire en dur et aux normes actuelles d'isolation.
- Divers.

## **Conseil Municipal du 30 janvier 2023**

### **1. Régularisation des espaces publics**

Il faut régulariser par un acte notarié, le fait qu'une plateforme dédiée aux containers d'ordures ménagères (Rue Duchesnes Bazonnais) a été réalisée et empiète sur un territoire privé bien qu'extérieur à la clôture de la propriété.

De même, Chemin de la Reine, il y a une parcelle de 53m<sup>2</sup> qui appartient à la mairie et qui se situe à l'intérieur du terrain d'un particulier depuis plus de 50 ans. Les habitants ont voulu régulariser la situation en rachetant cet espace. Après l'intervention d'un géomètre, la commune a transformé cet espace communal en bien public pour pouvoir le leur céder au prix moyen du m<sup>2</sup>.

Approuvé à l'unanimité

## **2. Taxe d'aménagement**

La loi datant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 nous imposant de reverser à la communauté de commune tout ou partie de la taxe d'aménagement a été annulée. Nous avons voté une délibération pour reverser 0,1% de cette taxe à Cœur d'Yvelines. Cette loi étant abrogée, il est proposé aux élus de conserver ces 0,1%.

Approuvé à l'unanimité

## **3. DSIL / Amélioration de l'école**

Il est possible de demander la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour obtenir un financement dans le cadre de la rénovation énergétique et de construction aux normes BBC de bâtiments scolaires. La subvention financerait 70% du projet au minimum. Le dossier doit être vu par un architecte.

Cette dotation pourrait être utilisée pour un projet comprenant :

- La construction d'un bâtiment (en remplacement de l'algéco) pour la garderie et la bibliothèque de l'école.
- Un bureau pour la directrice de l'école.
- La création de locaux sanitaires aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Il est évoqué d'en profiter pour mettre des panneaux solaires, mais cette possibilité a déjà été étudié et n'est pas envisageable à cause de la mauvaise exposition.

Il est proposé aux élus de prendre une délibération pour autoriser la demande de la DSIL si toutefois le projet est faisable.

Approuvé à l'unanimité

## **4. Divers**

### **5.1 Travaux Enedis et voirie :**

Dans le haut de la Vallée Penaut, l'enfouissement de réseau touche à sa fin. Dans le bas de cette rue, Yvelines Fibre doit venir terminer ses travaux car une zone a été oubliée. Dès que cela sera fait, on pourra terminer l'embellissement et mettre en marche l'éclairage public, retirer les anciens poteaux et câbles aériens, rue Vallée Penaut, rue Duchesnes bazonnais, sente à pots et chemin de la Croisette, ensuite les enrobés de la chaussée sur ces rues seront refaits.

Dans le bas du village (Grande Rue) les travaux avancent plus vite. Le réseau électrique sera raccordé fin février ou fin mars, le département viendra ensuite refaire toute la voirie, probablement en septembre.

## **5.2 Arrêt de bus 78 :**

Tout le dossier est prêt, les devis sont faits. Il a été accepté par toutes les parties sauf Île-de-France mobilité / région. Notre interlocuteur change continuellement et personne ne prend en main le sujet pour donner un accord notamment sur le financement.

## **5.3 Budget :**

Le contrat rural et le contrat triennal sont arrivés à leur terme fin 2022 et tous nos projets ont été lancés et terminés pour certains (seule la réfection de la voirie n'a pas pu débuter).

## **5.4 Location de l'appartement au niveau du stade :**

Suite au départ des locataires précédents en décembre, une remise en état a été effectuée. Un sous compteur électrique est en cours d'installation pour avoir une bonne répartition des charges entre le local communal et l'appartement loué. Il est également prévu de rénover l'allée menant au jardin avec de la gravelle pour éviter les ornières et rendre possible le stationnement de deux véhicules l'un à côté de l'autre.

Composé d'un petit jardin, entrée avec rangement, séjour ouvert sur cuisine aménagée, salle de bains, toilettes, 2 chambres avec placards intégrés, chauffage au sol, volets électriques. Il était actuellement loué 850€ hors charges.

Il est proposé de maintenir cet appartement au même loyer.

Approuvé à l'unanimité

## **5.5 Animations :**

**-Dimanche 26 mars 11h :** défilé de printemps organisé par les parents d'élèves avec Batukada. Pensez à prévenir la gendarmerie et prendre un arrêté.

A l'issue du défilé les parents d'élèves proposeront un apéritif sous le préau de l'école.

**- Nuit de la chouette le 1<sup>er</sup> avril :** L'association Athéna78 propose aux enfants de l'école de fabriquer et décorer un nichoir pour la chouette effraie durant des ateliers dédiés en mars. Les habitants et les élèves seront invités le 1<sup>er</sup> avril au matin à assister à l'installation de ce nid en haut du clocher avec rediffusion sur écran à l'intérieur de l'église. Un programme d'animation ouvert au public sera proposé durant l'après-midi incluant la fabrication de divers objets (masques, photophores, nids pour chouette chevêche) dissection de pelotes, goûter, explication et film sur les rapaces, pique-nique collaboratif, observation et écoute nocturne à la pleine lune, boissons chaudes au retour à la salle des fêtes.

**- Vendredi 2 juin :** Fête des voisins.

**- Vendredi 30 juin au soir :** Fête de l'école avec repas et animation sur le thème du Brésil.

**- Les Yvelines font leur cinéma :** Madame MEIER va se renseigner.

**- Dimanche 3 septembre :** Foire à tout.

**- Lundi 4 septembre :** rentrée scolaire.

**- Samedi 7 octobre :** soirée d'animation communale.

**- Vendredi 17 novembre :** Soirée Beaujolais.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30 et ont signé les membres présents.*